ISOLIENNE TRAIL CHALLENGE

Week end du 16 / 17 aout 2025

Préambule

Isolienne trail challenge est un événement de courses à pied organisé du **16 et 17** août **2025** par l'association ***Union Sportive d'Isola*** . Cette manifestation est en accord avec la réglementation des courses hors stade. L'ensemble des infrastructures nécessaires à l'Isolienne Trail Challenge se trouvent sur la commune d'Isola.

Ce document définit :

- Le règlement sportif de l'événement
- Les informations relatives à l'utilisation des données

Le présent document vient compléter les conditions d'utilisation de la plateforme d'inscription en ligne de notre partenaire Sportip) ?

Aussi, l'organisation se réserve le droit de réviser et de mettre à jour le règlement à tout moment ; veuillez le consulter régulièrement. Toutes les modifications qui sont apportées s'appliqueront immédiatement après avoir été notifiées, par n'importe quel moyen, y compris la publication complète de celui-ci après modification sur le site officiel.

Objet

Le KV et le trail sont des courses de montagne à allure libre, ouvertes aux juniors, aux seniors, vétérans, hommes et femmes, licenciés ou non et en semi-autosuffisance.

Parcours

Les parcours sont tracés et élaborés dans la montagne du Mercantour avec 90 % de chemins et sentiers balisés. Les départs et les arrivées de toutes les courses se font entre Isola village et Isola 2000.

Départ du Kv et arrivée se situe a Isola village.

Départ du trail à Isola 2000 arrivée Isola 2000. (les deux parcours)

Retrait des dossards

Les retraits de dossards seront possibles uniquement sur présentation des pièces suivantes :

• **Votre licence ou certificat médical** (uniquement, si celui-ci n'a pas été déposé et validé en amont sur votre compte « Sportip ?
• **Votre validation d'inscription** ;
• **Votre pièce d'identité recevable**.

Informations courses

Plusieurs formules de courses sont disponibles :

-KV 900 d+, 4 km

-Trail 35 km, 1700 d+ 2600 d-

-Challenge week-end KV + trail

-Trail 15 km, 750 d+ 750-

Si vous vous inscrivez au challenge KV+trail, le format de la course est le suivant :

-Le KV le samedi

-Départ du trail du dimanche en poursuite suivant le résultat du KV du samedi

Le nombre maximum d'inscrits pourra être revu à la baisse en fonction des contraintes sanitaires effectives à cette période, dans ce cas, les personnes seront retenues suivant l'ordre d'inscription, et les personnes non retenues seront remboursées à 100% (hors frais de plate-forme).
Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et pendant l'ensemble de la course. Il doit toujours être positionné au

dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac, la jambe ou le bras.

HORAIRES DES COURSES

-KV samedi 16 aout 10h

-Trail dimanche 17 aout a 7h (pour ceux qui font le challenge)

-Trail dimanche 17 aout à 7h30 (pour ceux qui font que le trail uniquement).

-Trail dimanche 17 aout 15km a 8h30

Limite de temps pour le trail de 8h max

Remise des prix

La remise des prix sera faite à la suite des arrivées des courses

Balisage

Le balisage se fera à l'aide de ruban de signalisation en hauteur. Le balisage sera renforcé par un marquage au sol pour les zones de croisement. L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le parcours initial selon les contraintes environnementales, météorologiques et sécuritaires. De plus, certaines traversées à risques seront contrôlées par des signaleurs.

Secours et Sécurité

Chaque coureur est dans l'obligation de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

SÉCURITÉ

En cas d'abandon, le coureur doit obligatoirement prévenir le responsable du ravitaillement ou le signaleur le plus proche et lui rendre son dossard. A défaut, il faut prévenir le responsable de course par téléphone sur le numéro de secours communiqué aux participants.

Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, les participants devront se conformer au code de la route.

Tout concurrent souhaitant poursuivre la course hors délai ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité et en autonomie complète.

Matériels obligatoires

Pour accéder à la ligne de départ, un contrôle des sacs est effectué par l'organisation.
Le matériel décrit est le **kit minimum** obligatoire pour participer au trail de louch. Chaque participant est libre d'ajouter le matériel qu'il estime nécessaire pour son épreuve.

Le téléphone portable est obligatoire pour toutes les courses. En cas de non-respect du règlement, l'organisation ne pourra être tenue pour responsable.

-

-

-Couverture de survie

- Sifflet

-Reverve d'eau 1L

-Veste impérmeable

- carte identite

- gel ou barres

Matériel fortement recommandé

•Pommade pour piqûres de guêpes et insectes, pommade nok.

L'Organisation ne sera pas en mesure de fournir de la pommade en cas de blessure. L'équipe médicale se réserve le droit d'utiliser ses ressources en pommade uniquement en cas d'urgence et de blessure conséquente.

Les bâtons sont tolérés sur les épreuves

Les épreuves sont organisées dans le plus pur esprit sportif du Trail, sont interdits : suiveur motorisé, ravitaillement sauvage, jet de ravitaillement usagé hors des zones de ravitaillement, circulation en dehors du sentier balisé, dégradation volontaire de la flore et toutes autres entraves au respect du parcours balisé et de l'environnement traversé. Toute attitude contraire à ce principe entraînerait la disqualification du coureur.

Contrôles & Ravitaillements

Les ravitaillements proposent boissons liquides , mais l'autonomie alimentaire solide est recommandée. Des points d'eau intermédiaires seront installés si les conditions climatiques l'exigent.

Inscriptions

Les inscriptions s'effectuent uniquement via la plateforme partenaire sport up, par paiement sécurisé et par carte bancaire. L'ouverture des inscriptions a lieu le **...**

-KV seul 10€

-Trail seul 45€

-Challenge KV+ Trail 50€

-Trail 15 km 25

Option repas (restaurant la guerite) 8euro

Il y a la possibilité de s'inscrire sur place le jour de la course, Clôture des inscriptions sur place 1 heure avant le début de chaque course.

Aucune inscription ou pré-inscription ne sera prise en compte si elle est faite par téléphone, fax ou autre moyen de communication.

Certificat médical & licences

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, les participants sont tenus d'être titulaires soit :
1°) D'une licence en cours de validité à la date de la course.
• Une Licence d'Athlétisme Compétition délivré par la Fédération Française d'Athlétisme.
• Une Licence délivrée par la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP.
Dans ce cas, la mention de « non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition » doit apparaître de façon précise, par tous les moyens, sur la carte Licence.
2°) D'un certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition » ou de la « course à pied ou du trail en compétition » datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme par le titulaire).
Aucune inscription pour les épreuves chronométrées ne pourra être validée sans licence (en cours de validité à la date de la course) ou d'un certificat médical de moins d'un an à la date de la course. Aucun autre document ne sera accepté. Les Licence/CM devront être obligatoirement déposés en ligne sur le site d'inscription.

Modification & Annulation des épreuves

En cas de force majeure (intempéries par exemple) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, d'arrêter les épreuves en cours ou même d'annuler les épreuves et ceci sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée à l'organisation et ses représentants.

Droit à l'image

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, reprise à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires. L'organisation se réserve le droit de transmettre ce droit à l'image à tout média via une accréditation interne à la direction de course.

A ce titre, le coureur autorise expressément trail de louch à concéder les mêmes droits sur son image aux partenaires de l'événement.

Acceptation du règlement

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

Col mercière

Sommet tête mercière

col de la lombarde

Pas de saint anne

AVALANCHE 06 | www.avalanche06.fr

Chastellar

AVALANCHE 06 | www.avalanche06.fr

Sommet tete crosiles

Sommet de méne

Baisse de merlier

Vue plongeante sur le village et son arrivée